

# VACCINATION ET ITSS

Le présent aide-mémoire fournit des indications vaccinales en rapport avec la sexualité ou la consommation de drogues. L'information qu'il contient est tirée et adaptée du *Protocole d'immunisation du Québec*.

L'information est donnée ici à titre indicatif seulement. Se référer au [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) pour connaître les autres indications vaccinales ainsi que les posologies recommandées et le calendrier d'administration de chaque produit. La mise à jour de la vaccination de base est toujours indiquée. La vaccination des populations énumérées dans le tableau ci-après est soutenue financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

POPULATIONS VISÉES	VACCINS						
	Hépatite A <sup>1</sup>	Hépatite B <sup>1</sup>	Virus du papillome humain (VPH) <sup>2,3</sup>	Pneumocoque conjugué	Pneumocoque poly-saccharidique	Influenza	<i>Haemophilus influenzae</i> de type b
<b>Personnes âgées de moins de 18 ans</b>							
Filles âgées de 9 à 17 ans (moins de 18 ans au moment de la 1 <sup>re</sup> dose)			X				
Garçons ayant fait leur 4 <sup>e</sup> année du primaire depuis 2016-2017			X				
Adolescents âgés de moins de 18 ans au moment de la 1 <sup>re</sup> dose		X					
Garçons en 3 <sup>e</sup> année du secondaire, à l'occasion de la mise à jour du statut vaccinal			X				
<b>Personnes qui risquent de contracter une ITSS</b>							
Garçons âgés de 9 à 13 ans pour qui le risque d'être exposés aux VPH est élevé			X				
Garçons âgés de 9 à 17 ans (moins de 18 ans au moment de leur 1 <sup>re</sup> dose) : • fréquentant les centres jeunesse • jeunes de la rue • dont la situation relève de la Direction de la protection de la jeunesse			X				
Personnes qui ont plusieurs partenaires sexuels <sup>4</sup>		X					
Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes	X	X	X Seulement ceux de 26 ans ou moins.				
Détenus des établissements correctionnels de compétence provinciale <sup>5</sup>	X	X					

POPULATIONS VISÉES	VACCINS						
	Hépatite A <sup>1</sup>	Hépatite B <sup>1</sup>	Virus du papillome humain (VPH) <sup>2,3</sup>	Pneumocoque conjugué	Pneumocoque poly-saccharidique	Influenza	<i>Haemophilus influenzae</i> de type b
<b>Personnes qui risquent de contracter une ITSS (suite)</b>							
Personnes qui ont eu récemment une infection transmissible sexuellement (ITS) et leurs partenaires sexuels		X					
Personnes qui ont des contacts sexuels ou qui vivent avec une personne porteuse du virus de l'hépatite B ou atteinte d'hépatite B aiguë		X					
Personnes en situation d'itinérance (sans-abri)				X Seulement ceux de 17 ans ou moins.	X		
<b>Personnes utilisatrices de drogues</b>							
Personnes utilisatrices de drogues par injection	X	X					
Personnes utilisatrices de drogues dures par inhalation (ex. : crack, cocaïne) qui partagent leur matériel de consommation (ex. : paille, cuillère)	X	X					
Personnes utilisant régulièrement des drogues dures (par inhalation ou par injection) et dont l'état de santé se détériore ou dont les conditions de vie sont précaires	X	X		X Seulement celles de 17 ans ou moins.	X		
Personnes utilisatrices de drogues illicites qui en consomment par voie orale dans des conditions non hygiéniques	X						
<b>Personnes vivant avec le VIH ou personnes immunodéprimées</b>							
Personnes vivant avec le VIH et personnes immunodéprimées		X	X • Femmes de 18 à 26 ans • Garçons et hommes de 9 à 26 ans	X	X	X	X
<b>Personnes atteintes d'une maladie ou de trouble hépatique</b>							
Personnes atteintes d'une maladie ou d'un trouble hépatique (ex. : porteuses de l'hépatite B ou de l'hépatite C, atteintes de cirrhose ou ayant une dépendance à l'alcool)	X	X Sauf celles qui sont porteuses de l'hépatite B.		X Seulement celles de 17 ans ou moins.	X	X	
<b>Bénévoles et travailleurs des organismes communautaires</b>							
Bénévoles, travailleurs des organismes communautaires et étudiants y faisant un stage qui risquent d'être exposés au sang et aux produits sanguins, ou qui risquent de subir des piqûres ou des coupures accidentelles, sur présentation d'une preuve d'affiliation		X					

## NOTES

1. Le programme gratuit de vaccination contre les hépatites A et B est réalisé annuellement en milieu scolaire pour les jeunes en 4<sup>e</sup> année du primaire et de 3<sup>e</sup> année du secondaire. Un programme de vaccination universelle contre les hépatites A et B destiné aux nourrissons est offert aux familles québécoises depuis septembre 2018.
2. Idéalement, la vaccination devrait être offerte avant le début des activités sexuelles. Toutefois, le vaccin peut être administré même si la personne a déjà contracté une infection par un VPH ou eu une lésion liée à une infection par un VPH, car l'immunité est spécifique au VPH contracté et n'est pas toujours acquise après une infection naturelle. La vaccination est recommandée pour les filles et les femmes âgées de 9 à 45 ans ainsi que pour les garçons et les hommes âgés de 9 à 26 ans. Les vaccins pourraient être administrés aux hommes de plus de 26 ans et aux femmes de plus de 45 ans, même en l'absence d'une homologation de la vaccination à ces âges par le Canada. La vaccination n'est gratuite que pour les populations mentionnées dans le tableau.
3. Le programme gratuit de vaccination contre les VPH est réalisé annuellement en milieu scolaire pour les jeunes en 4<sup>e</sup> année du primaire.
4. À titre indicatif, dans le contexte de la vaccination, on peut retenir la définition suivante : avoir eu plus d'un partenaire sexuel au cours de la dernière année.
5. La vaccination est indiquée pour tous les détenus des établissements correctionnels. Elle est soutenue financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans les établissements correctionnels de compétence provinciale et par les autorités fédérales dans les pénitenciers fédéraux.

[publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000104](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000104)